Négociations commerciales: un "climat catastrophique" (Ania)

Par Le Figaro.fr avec AFP | Mis à jour le 20/03/2018 à 12:37

L'association nationale des industries alimentaires (Ania) a dénoncé mardi le "climat catastrophique" des négociations commerciales menées jusqu'à fin février et réclame davantage de sanctions contre les distributeurs, dans la prochaine loi promise par le gouvernement.

Les négociations commerciales 2018 s'annonçaient pourtant sous de bons auspices après les Etats généraux de l'alimentation (http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/12/21/20002-20171221ARTFIG00324-a-quoi-ont-servi-les-etats-generaux-de-l-alimentation.php) (EGA) qui avaient débouché sur la signature d'une charte de bonne conduite censée permettre une meilleure répartition de la valeur entre les acteurs de la chaîne.

"Malgré les EGA et la charte, il n'y a aucun progrès! Le climat des négociations s'est avéré catastrophique", critique l'Ania, qui assure que 47% des entreprises ont été contraintes d'accepter des baisses de tarif. "Il y avait des choses très positives dans les conclusions des EGA pour relancer la filière. Mais tout ça a été détruit en un mois", a regretté Jean-Philippe Girard, président de l'Ania, lors d'un point presse à Paris.

Une loi pour encadrer les promotions

Le projet de loi Alimentation présenté fin janvier par le gouvernement vise notamment à contraindre la grande distribution à ralentir la guerre des prix pour défendre les intérêts des agriculteurs. Le texte prévoit par exemple d'encadrer les promotions ou de relever le seuil de revente à perte (SRP) pour que les produits soient vendus au moins 10% au-dessus de leur prix d'achat afin de couvrir les frais de logistique assumés par les industriels et les producteurs.

"On n'arrive pas à faire changer les mentalités sans loi, donc on va défendre ce texte. On n'a pas le choix", a affirmé M. Girard. Selon l'Ania, la répercussion de ces mesures sur les consommateurs ne dépasserait pas 50 centimes par mois et par personne. "Le pouvoir d'achat ne se joue pas dans le caddie du supermarché", estime l'association, qui assure que les dépenses d'alimentation représentent aujourd'hui moins de 10% du budget des ménages. L'Ania réclame également un renforcement des contrôles et des sanctions allant jusqu'à "5% du chiffre d'affaires" envers les distributeurs qui ne joueraient pas le jeu.

L'alimentation reste le premier secteur industriel français avec 180 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017 (en hausse de 3,9% par rapport à 2016). 429.079 personnes étaient employées dans ce secteur en 2017, 4.491 de plus que l'année précédente.